

DEPARTEMENT
DU RHONEDE LA COMMUNE D'YZERON
Séance du 16 mai 2024

NOMBRE DE MEMBRES		
AFFERENTS AU CONSEIL MUNICIPAL 9	EN EXERCICE 9	QUI ONT PRIS PART A LA DELIBERATION 6

L'an deux mil vingt-quatre et les seize mai, dûment convoqués, se sont réunis dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame Frédérique BARNOUD Vice-Présidente

Présents : BARNOUD Frédérique, BADOIL René, RULLIAT Nathalie, RULLIAT Christian, BAZIN Elisabeth
Absents excusés : DURAND Pierre, NELIAS Agnès, JOANNIN Marie, BLUM Virginie (pouvoir donné à Frédérique BARNOUD),

Secrétaire : RULLIAT Nathalie

DATE DE LA CONVOCATION : 06/05/2024
--

D/2024-08

Objet de la délibération : Décision modificative n°1 sur le budget logement social

Madame la Vice -Présidente expose au Conseil D'administration qu'il conviendrait de prévoir des ajustements au Budget Primitif voté le 14 mars dernier pour les raisons suivantes :

Les titre de loyer sont au nom de la régie qui gère les encaissements. Dans notre cas il faut annuler le titre 2023 pour le titrer au nom du locataire.

Et faire une modification N°1 au budget 2024 pour prévoir en dépenses et en recettes.

Désignation	Dépenses	Recettes
Chapitre 67, article 673 « titres annulés sur exercices antérieurs »	+ 700 €	
Chapitre 75, article 752 « revenu des immeubles		+ 700 €
TOTAL	+ 700 €	+ 700 €

A l'unanimité des membres présents ou représentés

ADOPTÉ la décision modificative N°1 au budget 2024 pour prévoir en dépenses et en recettes, telle qu'exposée ci-dessus.

CHARGE Madame la Vice-Présidente de l'exécution de la présente décision.



Fait et délibéré le 21 mai 2024
 La Présidente du CCAS
 Agnès NELIAS

Acte rendu exécutoire

Après dépôt en Préfecture le :

- 4 JUIN 2024

Publication ou notification du :

- 4 JUIN 2024

Publication site internet le :

- 4 JUIN 2024

Affichage de la liste des délibérations le :

18 MAI 2024